(logo entreprise)	Domaine d'application du SME	PR 01 (codification)
	(titre)	
17/02/2016 (date impression)	1/4 (page x de y)	001 (révision)

Domaine d'application du SME

- 1. Objet
 - 1.1 Finalité
 - 1.2 Domaine d'application
 - 1.3 Glossaire
- 2. Responsabilité
- 3. Documents
 - 3.1 Instructions et enregistrements
 - 3.2 Procédures
- 4. Exigences de la norme ISO 14001 : 2015
- 5. Déroulement
 - 5.1 Contexte de l'entreprise
 - 5.2 Parties intéressées
 - 5.3 Domaine d'application du SME
 - 5.4 Produits et services

Historique

Page	Changement	Date
Toutes	Création	01/01/2016

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Domaine d'application du SME (titre)	PR 01 (codification)
17/02/2016 (date impression)	2/4 (page x de y)	001 (révision)

1. Objet

1.1 Finalité

La présente procédure a pour finalité de présenter les limites et l'applicabilité de notre système de management environnemental.

1.2 Domaine d'application

Le domaine d'application de cette procédure s'applique à tous les produits et services proposés par notre entreprise. Les enjeux externes et internes pertinents pour le SME et les actions face aux risques identifiés et opportunités d'améliorations trouvées sont pris en compte.

1.3 Glossaire

SME – système de management environnemental

2. Responsabilité

Le responsable environnement a l'autorité de l'écriture et de la mise à jour de cette procédure. Il est garant de son application. Il a l'appui du directeur et des pilotes de processus.

3. Documents

3.1 Instructions et enregistrements

Liste des parties intéressées Enjeux externes Enjeux internes

3.2 Procédures

Audit interne Revue de direction

4. Exigences de la norme ISO 14001 : 2015

- § 4.3 Déterminer les limites et l'applicabilité du SME. Prendre en considération :
 - les enjeux externes et internes
 - les obligations de conformité
 - ses unités organisationnelles, fonctions et limites physiques
 - ses activités, produits et processus
 - son autorité et sa capacité de maîtrise et d'influence

Inclure dans le SME l'ensemble des activités, produits et services. Tenir à jour l'information documentée du domaine d'application et la tenir disponible vis-à-vis des parties intéressées.

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Domaine d'application du SME (titre)	PR 01 (codification)
17/02/2016 (date impression)	3/4 (page x de y)	001 (révision)

5. Déroulement

5.1 Contexte de l'entreprise

Nous prenons en compte les enjeux externes et internes, positifs ou négatifs, qui influent sur notre capacité à atteindre nos objectifs environnementaux. Les enjeux changent et c'est pour cette raison que nous passons en revue régulièrement toute information liée aux conditions environnementales qui peuvent affecter sur notre entreprise ou sur lesquels nous pouvons réagir. Cette revue est réalisée grâce aux audits internes et la revue de direction. Plus de détails dans les procédures Audit interne et Revue de direction.

Exemples d'Enjeux externes :

- les obligations de conformité (contraintes légales et réglementaires)
- les conditions liées à la pollution et à la biodiversité
- le climat culturel, social, économique
- le niveau technologique
- les circonstances liées au marché et aux concurrents

Exemples d'Enjeux internes :

- notre orientation stratégique
- notre culture d'entreprise
- nos valeurs
- notre savoir-faire
- nos compétences
- nos produits et services

5.2 Parties intéressées

Pour comprendre les besoins, attentes et exigences des parties intéressées nous conservons une Liste des parties intéressées qui peuvent avoir un effet sur notre performance environnementale.

Nous considérons partie intéressée celui qui reçoit notre produit et service, qui peut être affecté par notre produit et service par rapport aux impacts environnementaux ou qui peut avoir des activités avec des impacts environnementaux sur notre entreprise.

Les parties intéressées entrent dans une des catégories suivantes :

- clients
- employés
- consommateurs
- prestataires externes (fournisseurs, sous-traitants)
- concurrents
- organismes publics

Quand nous acceptons une exigence d'une partie intéressée cette exigence devient une exigence interne pour notre entreprise.

	Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
ĺ	/	/	/

(logo entreprise)	Domaine d'application du SME (titre)	PR 01 (codification)
17/02/2016 (date impression)	4/4 (page x de y)	001 (révision)

5.3 Domaine d'application du SME

Pour établir le domaine d'application de notre SME nous prenons en compte :

- les enjeux externes et internes
- le respect des obligations de conformité
- les unités organisationnelles, les fonctions et limites physiques
- nos activités, produits et services avec une perspective de cycle de vie
- notre autorité et capacité de maîtrise et d'influence pour diminuer ou éliminer les impacts environnementaux

Le domaine d'application de notre SME inclut :

- la conception de nos produits et services
- la fabrication de nos produits et services
- l'infrastructure de l'entreprise
- les activités de support de l'entreprise

Les activités de service après livraison (réparation, maintenance, mise à jour) chez le client sont exclues du domaine d'application de notre SME.

La raison est que les conditions de ces activités ne sont pas maîtrisées par notre SME. Mais nous réalisons ces prestations en protégeant l'environnement et en incitant et encourageant nos clients à améliorer leur performance environnementale.

Le domaine d'application de notre SME est disponible à toute partie intéressée.

5.4 Produits et services

Les produits et services que nous proposons entrent dans le domaine d'application de notre SME et sont :

- exemple 1
- exemple 2
- exemple 3

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/